



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 62

*Votants : 74 (dont 12
procurations)*

N° 45

OBJET :

**DECHETS
MENAGERS ET
ASSIMILES**

**SICTOM SUD-
ALLIER**

**RAPPORT
ANNUEL SUR LE
PRIX ET LA
QUALITE DU
SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION
DES DECHETS**

**EXERCICE
2018**

Rendue exécutoire :

*Transmise en Sous-
Préfecture le :*

- 7 OCT. 2019

Publiée ou notifiée le :

- 7 OCT. 2019

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – N. COULANGE – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET - G. MAQUIN (à partir de la délibération n°20) – E. VOITELLIER – MC. STEYER - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE – C. LEPRAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. J. ROIG à F. DUBESSAY - JY. CHEGUT à JM. GUERRE – MC. VALLAT à A. DAUPHIN – H. DUBOSCQ à B. BAYLAUCQ – P. SEMET à C. BOUARD - JM. BOUREL à B. AGUIAR – J. BLETTERY à N. COULANGE - B. KAJDAN à JL. GUITARD - G. MAQUIN à JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°19) - C. MALHURET à F. AGUILERA - YJ. BIGNON à E. VOITELLIER - JP. SALAT à C. BENOIT - C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absent excusé : M. C. CATARD - F. BOFFETY - A. GIRAUD, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération,

Vu les Statuts du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Sud-Allier,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, particulièrement ses articles, L.2224-5 et L 5216-7 alinéa 2,

Vu le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Vu l'examen par la Commission Environnement du 26 août 2019,

Considérant que Vichy Communauté exerce sa compétence « gestion des déchets » en direct sur les communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy et adhère depuis le 1^{er} janvier 2002, au Syndicat Intercommunal de Collecte de Traitement des Ordures Ménagères Sud-Allier sous le régime de la représentation/substitution pour la gestion des 36 autres communes et qu'à ce titre ce syndicat doit présenter chaque année son rapport annuel,

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le SICTOM SA pour l'année 2018, rapport comportant notamment les principaux indicateurs techniques et financiers, approuvé par les membres du Comité Syndical du 24 juin 2019,

Propose au Conseil Communautaire :

- de prendre acte de ce rapport établi par le SICTOM Sud Allier qui sera porté à la connaissance des 36 communes adhérentes,
- de charger Monsieur le Président et Monsieur le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cet acte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- valide le présent rapport,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,
Le 26 septembre 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

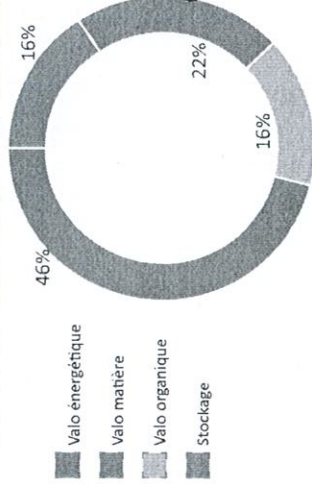
Le Président,

Frédéric AGUILERA

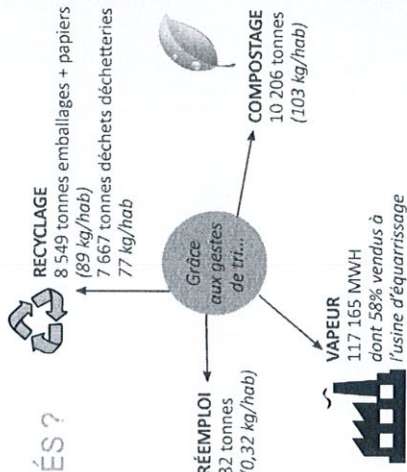


Collecte & Traitement

OÙ VONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?



Seuls 16% des déchets collectés sont dirigés vers le stockage, un taux bien en-deçà de celui qui a été enregistré sur la région AuRA en 2017 (24%).



Indicateurs financiers

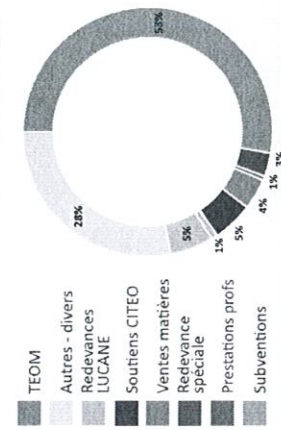
RÉPARTITION COÛT DE FONCTIONNEMENT

24 969 164,12€ DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DE 110,99€ A 123,12€ PAR HABITANT POUR LE COUT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT



RÉPARTITION DES RECETTES



Le coût du service public de collecte et de traitement des déchets qui s'élève à 23,1M€ est principalement couvert par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui représente un montant de 12M€.

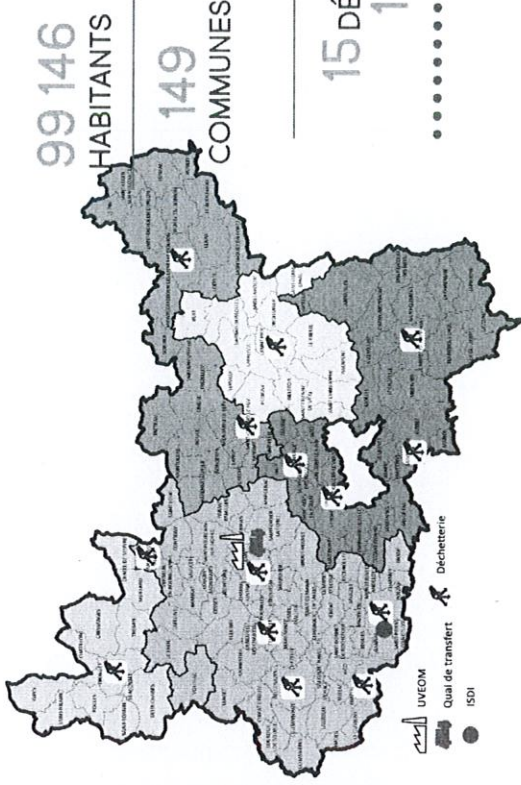
Il est également financé par :

- des recettes liées à la revente de certains matériaux,
- les soutiens versés par les éco-organismes (CITEO, ECO TLC...),
- la redevance spéciale...



2018

SYNTHÈSE
DU RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION
ET DE GESTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



568 KG DE DÉCHETS PRODUITS PAR HABITANT
130 AGENTS

EXTRAITS DU RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR PIERRE COURTADON LORS DU COMITÉ SYNDICAL DU 24 JUIN 2019.
LE RAPPORT COMPLET EST CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR : WWW.SICTOMSUDALLIER.FR



SICTOM SUD-ALLIER - 10 RUE DES BOUILLOTS - 03500 BAYET
04.70.45.51.67 / WWW.SICTOMSUDALLIER.FR / FACEBOOK : SICTOM SUD-ALLIER



Faits marquants

ADHÉSION DE 13 COMMUNES

13 communes de l'ex-CC Le Donjon Val Libre ont adhéré au SICTOM Sud-Allier en avril 2018, portant le Syndicat à 149 communes adhérentes et 99 146 usagers. Les déchets produits sur ces communes sont collectés et traités par SITA-SUEZ jusqu'à la fin 2021.

BADGES DÉCHETTERIES

Des contrôles d'accès par badges ont été mis en place le 1^{er} mars 2018 sur les déchetteries de Charmeil, St Germain des Fossés et St Yorre, ainsi que sur la déchetterie de Cusset (gérée par Vichy Communauté). Ces badges sont destinés à établir une refacturation

entre le SICTOM Sud-Allier et Vichy Communauté selon les fréquentations des usagers sur ces 4 déchetteries.

VIDÉOSURVEILLANCE

Les déchetteries de Bayet et de Gannat ont été équipées d'une vidéosurveillance suite à des problèmes récurrents de vols et de dégradations depuis de nombreuses années.

SPL ALLIER TRI

Les travaux du futur centre de tri départemental, implanté à Chezy, ont été lancés en juin 2018. Les 20 000 tonnes d'emballages et de papiers triés par les Bourbonnais seront triés, dès

Communication & prévention

20 490 PERSONNES SENSIBILISÉES

165 INTERVENTIONS SCOLAIRES DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

810 VISITEURS A L'UVEOM ET DANS LES DÉCHETTERIES

28 CONTRÔLES QUALITÉ ET 30 SUIVIS QUALITÉ DES BACS ET SACS JAUNES

90 ADULTES FORMÉS A LA RÉDUCTION ET AU TRI DES DÉCHETS

DES REPAIR CAFÉS PROMETTEURS

Organisés en partenariat avec le FabLab de Lapalisse, les 2 premières éditions du Repair Café ont été concluentes.

370 kg d'objets en tout genre sont passés entre les mains des 10 bénévoles réparateurs pour, dans un premier temps, être diagnostiqués, puis, si possible, réparés sur place. 54% de ces objets ont ainsi pu éviter d'être jetés à la poubelle ou en déchetterie en retrouvant une seconde jeunesse grâce au Repair Café.

Cet exemple concret d'économie circulaire favorise la réutilisation et la réparation en puisant les pièces détachées dans les déchetteries ou recycleries locales ou en les fabriquant avec une imprimante 3D. L'objectif final est simple : allonger la durée de vie des objets qui nous entourent et réduire ainsi le volume de nos déchets.

Réparer ne permet pas seulement de réaliser des économies, mais aussi de préserver de précieuses matières premières. Suite à l'accueil très positif reçu par les 300 visiteurs des Repair Cafés, l'événement devrait être reconduit deux fois par an, au siège du FabLab de Lapalisse.

- *COMPOSTAGE DES DÉCHETS ORGANIQUES
- *RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION COLLECTIVE
- *DIFFUSION DU STOP PUB
- *MANIFESTATIONS ÉCO-RESPONSABLES
- *RÉEMPLOI
- *SENSIBILISATION DES SCOLAIRES, ACTEURS ÉCONOMIQUES ET COLLECTIVITÉS



-7,81% OMA
ENTRE 2010 ET 2018

Collecte & traitement

.....

42 VÉHICULES DE COLLECTE

1 214 998 KM PARCOURS POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTES

677 COLONNES A VERRE

9 477 TONNES DE DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COLLECTÉES (REDEVANCES SPÉCIALES ET CONVENTIONS)

654 080 LITRES DE GAZOLE CONSOMMÉS

TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES

DÉCHETS VALORISÉS	DÉCHETS	TONNAGES COLLECTÉS
	VÉGÉTAUX	10 206
	PELOUSES	223
	DÉCHETS INCINÉRABLES	994
	BOIS	2 370
	MOBILIER	1 699
	FERRAILLES	2 043
	DEEE	930
	HUILES ALIMENTAIRES	2,5
	TEXTILE	501
	PLACO	369
	PNEUS	87
	BATTERIES	37
	PILES	13
	HUILES DE VIDANGE	49
	NÉONS	18
	AMPOULES	0,6
	CARTOUCHES D'ENCRE	1
	RADIOGRAPHIES	2
	DASRI	2
	SOUS-TOTAL DÉCHETS VALORISÉS	19 529
	INERTES	3 924
	ENCOMBRANTS	5 481
	AMIANTE	24
	TOXIQUES	15
	DDS	86
	SOUS-TOTAL DÉCHETS NON VALORISÉS	9 530
	TOTAL DES APPORTS SUR 149 COMMUNES	29 239

67% des déchets issus des 15 déchetteries sont valorisés (valorisation matière, organique, énergétique).

Les tonnages collectés en 2018 sont en baisse de 1,98% par rapport à 2017 et représentent 44% du tonnage total collecté sur le territoire du SICTOM Sud-Allier.

TONNAGES COLLECTÉS

TYPE DE DÉCHETS	EN TONNES	EN KG/HAB DONT 180 HORS DAE	ÉVOLUTION KG/HAB 2017/2018
OMR	27 352	276	-0,36%
	9 477 DAE		+0,56% HORS DAE
EMR	5 393	54	-1,82%
VERRE	3 156	32	+3,23%
DÉCHETS DÉCHETTERIES	29 239	295	-4,22%
DIVERS (REFUS TRI, ENCOMBRANTS, ÉPAVES...)	727	7	-36,36%
TOTAL SUR 149 COMMUNES	65 867	664	-2,64%
	56 390	568	-2,74%
	HORS DAE	DAE	HORS DAE

+13 nouvelles communes adhérentes depuis le 01/04/2018 dont les tonnages sont pris en compte dans ces calculs



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 45 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26/09/2019

Objet de l'acte : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - SICTOM SUD-ALLIER - RAPPORT
ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS - EXERCICE 2018

.....

Date de décision: 26/09/2019

Date de réception de l'accusé 07/10/2019

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 26SEP2019_45

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190926-26SEP2019_45-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 45.pdf (99_DE-003-200071363-20190926-26SEP2019_45-DE-
1-1_1.pdf)